

COUTOT-ROEHRIG, Chercheur d'héritiers

Fondée en 1894, la société **COUTOT-ROEHRIG** est la première société de recherches d'héritiers en Europe.

COUTOT-ROEHRIG est présent dans **49 succursales en Europe et bénéficie d'un département international couvrant le mode entier**. À l'heure de la recomposition toujours plus fréquente des familles qui bouleverse les schémas de succession, rechercher les héritiers s'avère de plus en plus complexe. Grâce à ses collaborateurs aux compétences pluridisciplinaires et ses outils de pointe, la société Coutot-Roehrig est en capacité de rechercher des héritiers sur les cinq continents.

Depuis plus de 130 ans, elle a pu construire **une base de plus d'un milliard de données**. Cette dernière est un atout majeur dans les recherches, car elle permet une **efficacité** et une **réactivité** primordiale dans les dossiers.

Partenaire des Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs (MJPM) depuis plus de 30 ans et de la FNMJI, COUTOT-ROEHRIG peut être mandaté par un Mandataire dans de nombreuses situations justifiant le recours à son expertise, notamment :

- Pour **identifier les obligés alimentaires** dans le cadre des obligations légales de soutien.
- Pour **retrouver des indivisaires** de biens immobiliers destinés à la vente.
- Pour **rechercher les héritiers** en cas de successions non ouvertes, souvent en raison de ruptures familiales.
- Pour assurer la **protection des droits du majeur protégé**, y compris après son décès.

Et plus largement aussi après le décès des majeurs, nous **accompagnons les MJPM et les notaires** dans leurs missions, en leur apportant expertise généalogique, juridique et garantissons les recherches grâce à une assurance dédiée.

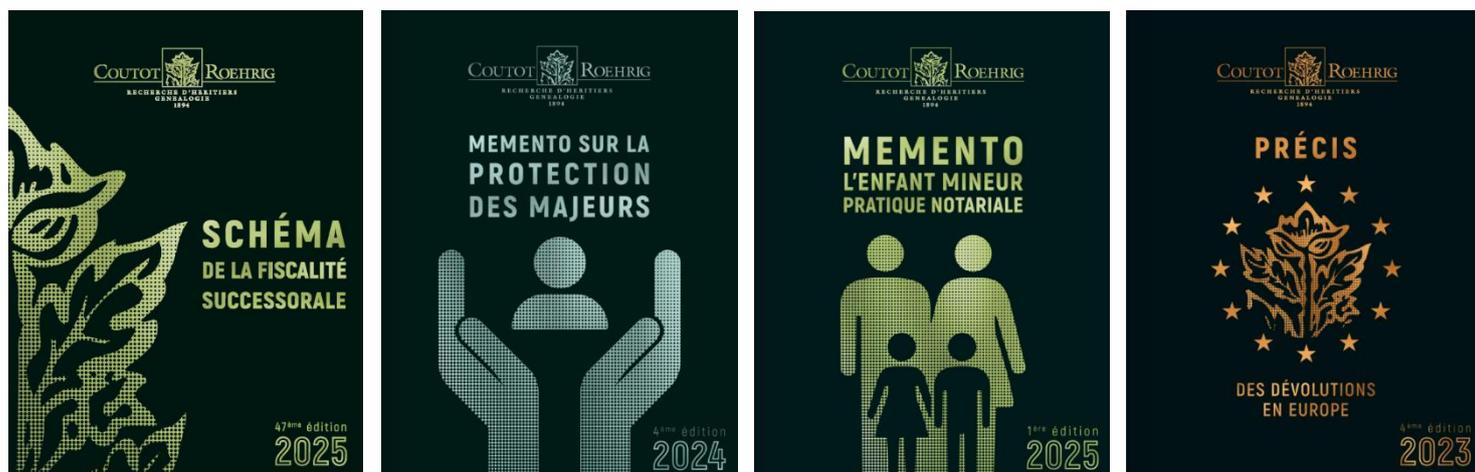
Les missions confiées à COUTOT-ROEHRIG sont variées et s'adaptent à la complexité croissante des situations successorales. Le Groupe est notamment en mesure de :

- **Retrouver des héritiers en France et à l'internationale** et les représenter dans le cadre d'une succession : Coutot-Roehrig peut révéler à un MJPM qu'un majeur protégé est héritier dans une succession : nous vous accompagnons alors tout au long du parcours.
- **Identifier des coindivisaires** afin de faciliter la cession de biens immobiliers dans des contextes successoraux complexes ;
- **Débloquer des successions litigieuses ou transfrontalières**, tant en France qu'à l'étranger.

Engagé depuis toujours aux côtés des professions juridiques, notaire et mandataires judiciaires, COUTOT-ROEHRIG met à disposition de ses partenaires une **documentation juridique spécialisée** à titre gracieux, notamment :

- [Schéma de fiscalité successorale](#)
- [Précis des dévolutions en Europe](#)
- [Mémento sur la protection des majeurs](#)
- [Mémento sur l'enfant mineur](#)

[Consultez nos brochures en cliquant dessus](#)



Toujours à l'écoute des besoins de ses interlocuteurs, COUTOT-ROEHRIG innove et intègre les outils numériques dans ses pratiques, notamment son [application mobile « Fiscalité »](#), véritable **facilitateur de la vie notariale**.

À RETENIR :

- Lorsqu'un **contrat de révélation** est proposé par COUTOT-ROEHRIG, il **garantit que l'actif de la succession est positif**. À défaut, le contrat est automatiquement annulé, offrant ainsi une **sécurité juridique au MJPM et à l'héritier protégé**.
- En cas de **décès d'un majeur protégé sans famille connue**, Coutot-Roehrig peut orienter le MJPM vers un notaire, qui nous mandatera pour engager les recherches d'héritiers.
- **Même les situations les plus complexes** peuvent faire l'objet d'une prise en charge par nos équipes spécialisées.

Coutot-Roehrig 21, Boulevard Saint-Germain 75005 Paris (siège)

Contact FNMJI : Grégoire de BAYNAST

gdb@coutot-roehrig.com 06 98 78 26 85